

Appel à candidature Résidence journalistique Terre des Sciences

D'octobre 2025 à décembre 2025

Date limite de dépôt de dossier : 24 août 2025

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC des Pays de la Loire), Terre des Sciences CCSTI d'Angers souhaite accueillir une résidence journalistique à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression. Le projet fait l'objet d'un appel à candidatures de professionnels des médias et de l'information.

Le ministère de la Culture a fait de l'éducation aux médias et au numérique un axe fort de sa politique. Dans ce contexte, la DRAC des Pays de la Loire initie des dynamiques autour des résidences de journalistes sur les territoires.

Les médias se situent à l'interface entre les citoyens, leurs représentations du quotidien et leur manière de créer du réel. L'objectif de la résidence de journaliste est de favoriser l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression sur un territoire, autour d'un professionnel de l'information apportant un point de vue extérieur sur ce territoire.

Les objectifs

- Permettre une compréhension de la fabrique de l'information et aider à son décryptage.
- Faire découvrir la profession de journaliste et ses problématiques actuelles.
- Accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie des différents médias.
- Sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation des citoyens au débat démocratique en les sensibilisant à des enjeux de société liés aux sciences.

- Création d'une série de productions médiatiques en lien avec l'actualité scientifique du territoire sur une thématique donnée.

Attendus communs des résidences

Les projets conçus par les journalistes pourront prendre diverses formes, mais devront nécessairement inclure les dimensions suivantes :

- Actions éducatives diverses en direction des enfants et des jeunes.
- Actions éducatives à destination des acteurs encadrants.
- Diffusion de productions du journaliste invité, débats, échanges...

Publics bénéficiaires

- Publics jeunes du territoire sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.
- Encadrants des publics jeunes : enseignants, animateurs, médiateurs, familles...
- Tous les publics du territoire susceptibles d'être concernés par les actions menées.

Modalités de mise en œuvre

Durée de la mission : 2 mois d'un équivalent temps-plein entre octobre et décembre 2025. Cette durée peut être fractionnée.

Temps de préparation : Une rencontre sera organisée **fin août 2025** avec les acteurs du territoire susceptibles de participer au projet. Cette rencontre en présence du journaliste-résident, permettra de présenter plus concrètement le projet et les possibilités de travail en fonction du profil du professionnel retenu. À l'issue de cette rencontre, un calendrier des actions pourra être établi.

Conditions financières :

Le budget alloué à la réalisation des actions est de 7 000 euros. Il comprend :

- La rémunération du/de la journaliste, toutes taxes et charges comprises
- Les frais de déplacement
- La prise en charge des repas et des frais d'hébergement

Terre des Sciences mettra à disposition du ou de la journaliste un bureau avec accès internet, et la mobilisation d'une voiture de service pour les déplacements.

Cadre juridique : Une convention spécifiant les engagements respectifs de Terre des Sciences et du journaliste accueilli sera établie.

Terre des Sciences

Terre des Sciences est un Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) basé à Angers. Créée en 1992, par les établissements de recherche et d'enseignement supérieur d'Angers, ainsi que l'Éducation nationale, et avec le soutien des collectivités territoriales et du Ministère de la Recherche, l'association participe depuis sa création à la rencontre entre la science et la société.

Terre des Sciences développe des actions de culture scientifique, technique et industrielle sur tout le territoire des Pays de la Loire, auprès de tous les publics, tout au long de la vie. Ces actions s'inscrivent particulièrement dans les 5 grands champs d'activités suivants : **médiation** (intervention vers le grand public et les temps scolaires et périscolaires), **prêt de ressources pédagogiques** (mallettes, expositions, jeux), **formation** (d'enseignants, d'animateurs, d'étudiants) , **évènementiel culturel** (programmation d'échanges sciences-société, organisation d'événements (Fête de la Science, Nuit des chercheurs...), **animation de réseau** (via l'animation de la plateforme Echosciences Pays de la Loire.

Terre des Sciences est aujourd'hui composé d'une équipe pluridisciplinaire qui travaille au quotidien avec un réseau de chercheurs, d'enseignants et de professionnels. Près de 50 000 personnes participent à ses actions chaque année.

Pilotage de la résidence

La résidence sera pilotée par l'animatrice d'[EchoSciences Pays de la Loire](#). Elle aura comme mission de guider le ou la journaliste dans la découverte du territoire couvert par la résidence (Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe), de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, de faciliter la rencontre avec les acteurs locaux éducatifs, scientifiques et culturels et le suivi de la mise en place des actions menées.

Attendus spécifiques au territoire

Un objectif d'au moins une vingtaine d'animations réparties dans les 3 départements (Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe) est envisagé sur la période de la résidence.

Actions éducatives en direction des enfants et des jeunes

- Interventions dans les établissements scolaires (secondaire) pour une découverte du métier de journaliste, éclairer le processus de production de l'information, apprendre à décrypter les informations sur tous les canaux de diffusion (presse, radio, internet, télévision...) sous l'angle d'une ou plusieurs thématiques scientifiques données (qui seront travaillées en amont).
- Interventions dans un cadre extra-scolaire auprès d'un jeune public (médiathèques, centre socio-culturels...).

Actions en direction d'un public adulte

- Interventions auprès d'étudiants des universités partenaires : éducation aux médias, fabrique, décryptage de l'information sur tous les canaux de diffusion (presse, radio, internet, télévision...) sous l'angle d'une ou plusieurs thématiques scientifiques données (qui seront travaillées en amont).
- Interventions auprès d'enseignants, d'animateurs, de bibliothécaires...

Production de contenus

- Produire une série de contenus journalistiques (au moins 2 productions) pour la plateforme EchoSciences Pays de la Loire par exemple sur la thématique de la Fête de la Science : « Intelligences ». Le nombre de productions ainsi que le sujet précis pourront être affinés avec la personne en résidence. Ces contenus pourront être diffusés via d'autres médias qui souhaiteraient s'associer à cette résidence.

Couverture géographique et partenaires

L'action aura vocation à se déployer sur les secteurs du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe. Des relais partenariaux seront établis par Terre des Sciences avec ces territoires (en lien avec les Centres de Culture Scientifique Technique et Industrielle : Maine Science à Sablé-sur-Sarthe et Le ZOOM à Laval).

Ces structures, œuvrant sur le champ de la culture scientifique, technique et industrielle et/ou sur l'éducation aux médias pourront faire du lien avec leur public et enrichir la pratique du/de la journaliste en résidence.

Éligibilité, sélection et calendrier

Si vous êtes journaliste professionnel exerçant sur le territoire national ou local, désireux de mener ce projet de résidence à des fins de médiations et d'éducation aux médias, vous êtes invités à envoyer votre candidature dûment accompagnée des pièces complémentaires suivantes :

- Un courrier faisant état de votre motivation et un projet des actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre
- Un CV
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de la sélection (site internet, blog, liste de vos productions journalistiques...)

Les dossiers doivent être adressés à l'adresse suivante :

Terre des Sciences : m.gerault@terre-des-sciences.fr

Comité de sélection

Le comité sera composé de représentants :

- De Terre des Sciences
- De la DRAC
- Du CLEMI

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **24 août 2025**

Audition des candidats sélectionnés : **début septembre 2025**

Réunion de préparation : **fin septembre 2025**

Période effective de la résidence : **entre octobre et décembre 2025**